RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son douzième rapport :

Réunions:

Le Comité s'est réuni:

- le 25 novembre 2016 (deuxième session de la quarante et unième législature);
- le 16 novembre 2017 (deuxième session de la quarante et unième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2015, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription du Pas;
- le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, y compris le rapport sur la tenue de la 41^e élection générale provinciale le 19 avril 2016.

Composition du Comité:

Réunion du 25 novembre 2016 :

- M. ALLUM;
- M^{me} la *ministre* COX;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. JOHNSTON;
- M. KINEW;
- M^{me} LAMOUREUX:
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M^{me} la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. TEITSMA (vice-président);
- M. YAKIMOSKI.

Réunion du 16 novembre 2017 :

- M. ALLUM;
- M^{me} la *ministre* COX;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M. le *ministre* FIELDING;
- M^{me} FONTAINE;
- M. GERRARD;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. JOHNSTON;
- M^{me} la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. TEITSMA (vice-président).

Le Comité a élu M. TEITSMA à la vice-présidence.

Personne étant intervenue pendant la réunion du 25 novembre 2016 :

M^{me} Shipra Verma, directrice générale des élections

Personne étant intervenue pendant la réunion du 16 novembre 2017 :

M^{me} Shipra Verma, directrice générale des élections

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2015, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription du Pas et l'a adopté sans modifications.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, y compris le rapport sur la tenue de la 41^e élection générale provinciale le 19 avril 2016, mais ne l'a pas adopté.

		La présidente,
		M ^{me} GUILLEMARD